

LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 16 Thermidor, an VIII.



Arrivée à Alexandrie du capitán-pacha avec une flotte contenant des troupes de débarquement. — Entrée triomphale du nouveau pape dans Rome. — Sollicitation faite par la diète de Ratisbonne pour l'évacuation de cette ville par les Français. — Cérémonie à la Haye lors de l'installation du nouveau tiers dans les deux chambres du corps législatif. — Nouvelles diverses.

TURQUIE.

De Constantinople, le 25 juin (6 prairial).

La Porte a reçu des dépêches du capitán-pacha. Cet amiral est arrivé à Alexandrie avec sa flotte, à bord de laquelle se trouvoient des troupes de débarquement. L'armée du grand-visir continue de recevoir des renforts. L'on s'attend à apprendre dans peu l'évacuation absolue de l'Egypte par les Français; plusieurs bâtimens qui sont partis successivement d'ici, étoient destinés à les transporter. Il paroît certain que la première convention conclue entre le grand-visir & le général Kléber a été remise en vigueur, ou du moins qu'elle a servi de base au nouvel arrangement. La peste fait toujours de grands ravages en Egypte. Le chevalier sir Sidney Smith a quitté Rhodes pour retourner à Alexandrie.

Les Anglais, sous les ordres du colonel Murray, ont, dit-on, abandonné Suez, & se sont retirés vers Cosseir.

On remarque que la légation anglaise qui se trouve ici, expédie fréquemment des couriers.

Les deux émigrés français, MM. du Roi & de Frotté, que la Porte a pris à sa solde, en qualité d'officiers anglais, sont arrivés ici ces jours derniers. M. de Frotté est frère du chef vendéen de ce nom.

Extrait de la gazette de Francfort.

I T A L I E.

De Rome, le 4 juillet (15 messidor).

S. S. le pape Pie VII a fait son entrée ici hier au soir, au son de toutes les cloches & au bruit de l'artillerie de la ville. Le souverain pontife est descendu au palais du Vatican; les troupes napolitaines & la milice bourgeoise de Rome étoient en parade dans les rues; le peuple a reçu son nouveau souverain avec les démonstrations de la joie la plus vive.

On croit que les troupes napolitaines n'évacueront l'état de l'église qu'à la conclusion de la paix, & que S. M. sicilienne conservera le duché de Bénévent, qui est entièrement enclavé dans les états napolitains. — Le sort des trois légations pontificales, la Romagne, Ferrare & Bologne, n'est pas encore décidé.

On apprend de Naples que 4000 hommes de troupes russes ont débarqué à Gaëte; ils formeront la garnison de cette place.

De Gènes, le 21 juillet (2 thermidor).

Depuis l'entrée des Français tout a pris parmi nous l'air de la tranquillité & de la confiance. On ne remarque qu'un

sentiment, c'est le plus vif desir de la paix. Le peuple a la volonté bien prononcée de goûter les fruits de la liberté au sein du repos & de l'ordre. Le nouveau gouvernement est occupé sans relâche de la réorganisation de toutes les autorités publiques. Il choisit indistinctement dans tous les partis ceux qui ont des lumières & de la probité. Il a su mériter la confiance générale, & il est puissamment secondé par le conseiller d'état Dejean, l'un des militaires les plus respectables que puissent offrir les armées françaises.

Le général Massena doit se rendre dans cette ville pour aller de-là faire l'inspection de toutes les places fortes du Piémont.

La récolte du Piémont & de la Lombardie est très-abondante, & nous en éprouvons déjà les effets par la baisse successive des denrées de première nécessité.

La commission de santé a porté ses premiers regards vers les hôpitaux pour attaquer dans sa source l'épidémie qui nous dévore. Il paroît que cette épidémie est la maladie connue sous le nom de *fièvre des hôpitaux*. On a donc fait transporter tous les malades au lazaret. Cette mesure éloigne le mal du centre de la ville, & l'éteindra peut-être entièrement. Afin d'éviter toute communication avec les malades, l'archevêque de cette ville a été invité par le gouvernement à suspendre toutes processions & autres cérémonies religieuses qui attirent un grand concours de peuple. Les bals & autres réunions de plaisirs sont également défendus. Il est mort dans cette semaine 552 personnes.

De Livourne, le 3 thermidor (22 juillet).

Les partisans du grand-duc, loin d'avoir été retenus par la crainte de l'arrivée des Français, se sont au contraire livrés à tous les excès d'une rage fanatique. On a jeté dans les cachots tous ceux qui avoient été déjà recherchés, incarcérés, proscrits pour leurs opinions en faveur de la liberté. Les juifs de cette ville ont été victimes de la fureur de ces *défenseur de la foi*. Beaucoup ont vu sacager leurs maisons à main armée, & ce n'est qu'en donnant 14 mille piécies d'or à ces *désintéressés* pillards, qu'ils ont fait cesser ce désordre, qui n'est sans doute que le prélude de quelques crimes plus atroces.

S U E D E.

De Stockholm, le 11 juillet (22 messidor).

On apprend par des lettres de Schouen, que le roi, après avoir été en Poméranie, se rendra probablement à Potsdam.

La suite de S. M. est composée de M. le baron de Tolt; de M. le baron de Cederström, général-major; de M. le baron de Ralamb, grand écuyer de la cour; & M. Zibet, secrétaire d'état au département des affaires étrangères.

Deux de nos vaisseaux marchands que les Anglais avoient conduits à Yarmouth, ont été aussitôt relâchés par ordre de l'amirauté de cette ville, & complètement dédoumagés des frais que ce retard leur avoit occasionnés. Cette circonstance a produit ici à la bourse d'heureux effets, & l'on remarque que le nombre des bâtimens faisant voile pour l'étranger, est plus considérable cette année qu'il ne l'a jamais été.

AUTRICHE.

De Vienne, le 20 juillet (1^{er} thermidor.)

M. de Cæsar, ministre de Prusse à notre cour, a reçu de S. M. l'empereur une tabatière d'or enrichie de diamans, de la valeur de 20 à 25 mille florins. Le dernier courrier prussien, qui est arrivé ici, doit avoir apporté des dépêches qui ont fait grand plaisir à notre cabinet. La Prusse, de concert avec la Russie, veut, dit-on, entrer en négociation avec le gouvernement français pour une paix générale.

Il paroît que des rapports d'amitié sont rétablis entre notre cour & celle de Russie. Le comte de Kottenham, chambellan & ministre d'état, doit se rendre à Pétersbourg, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Le prince Gallitzin doit venir en cette qualité de la part de la Russie.

Dans la Bohême, on va former, comme en 96, pour la défense du royaume, un corps de chasseurs.

A Presbourg, 150 maisons ont été la proie des flammes.

A L L E M A G N E.

De Manheim, le 28 juillet (9 thermidor.)

La réunion de la rive gauche du Rhin, à laquelle l'empereur avoit déjà consenti dans les articles secrets du traité de Campo-Formio, & l'Empire lors du congrès de Rastadt, est certaine; personne n'en doute, excepté ceux qui, par cette réunion, ont perdu des places ou des privilèges, & qui voudroient faire croire que la France rennra ces pays lors de la paix avec l'Empire. Ainsi en Allemagne on regarde la réunion de la rive gauche comme incontestable.

Il se confirme que, malgré l'armistice, une partie des troupes gallo-bataves, qui se trouve sur le Bas-Rhin, va continuer sa marche sur le Mein, & que le général Augereau va prendre le commandement depuis les frontières de la Hollande jusqu'à celles de Franconie. Le général Angereau va, dit-on, établir son quartier-général à Francfort, où les français sont entrés & ont occupé les portes & les principales places. Il paroît que le magistrat, qui a laissé impunément, & même sans protestation, violer la neutralité de la ville, par les troupes mayençaises, consentira enfin à payer les 800,000 francs qui lui ont été imposés.

Le corps d'armée du général Delaborde a passé le Rhin à Manheim & vient d'occuper Bruchsal & Heidelberg. Il prendra, pendant l'armistice, des cantonnemens dans le palatinat du Rhin & l'évêché de Spire, & s'étendra jusqu'aux frontières de Wurtemberg.

Toutes les troupes françaises de l'armée du Rhin sont en mouvement pour prendre leurs nouvelles positions.

La diète de Ratisbonne continue de solliciter l'évacuation de cette ville par les français. Il n'est pas probable qu'elle

réussisse; la ville de Ratisbonne a trop d'importance militaire pour que les Français consentent à l'abandonner. Le général Grenier, qui s'y trouve avec son quartier-général, a déclaré que la diète pourroit contiquer ses délibérations, & que la présence des troupes françaises, qui s'y conduisent très-bien, ne la gêneront aucunement.

R E P U B L I Q U E B A T A V E.

De la Haye, le 29 juillet (20 thermidor.)

Le nouveau tiers a pris séance ce matin dans les deux chambres du corps législatif. Les présidens des deux chambres ont harangué les membres sortans & ceux qui les remplacent pendant que la garde du corps législatif étoit sous les armes devant l'hôtel national. Au sortir de la salle, une centaine de coups de canon ont annoncé au peuple que le nouveau tiers de ses représentans étoit ins'allé.

Il y a quelques jours des mouvemens dans les environs de Bréda, excités par plusieurs jeunes gens, qui se sont refusés au service de la garde nationale. Un détachement de cavalerie a tout apaisé.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Bordeaux, le 10 thermidor.

L'excessive sécheresse qui regne depuis quelque tems inspire des craintes très-ives pour notre récolte en vin. Dans bien des endroits de nos côtes, les grappes tombent, faute de substances, & trompent l'espoir des cultivateurs; il en est de même des herbages qui servent à nourrir les bestiaux des campagnes. La plupart des propriétaires retardent la coupe des bleds, parce qu'ils craignent que la seule commotion de la serpe ne leur fasse perdre le tiers de leurs grains.

Les lettres des départemens de l'Hérault, de Lot & Garonne, s'accordent toutes à nous peindre la récolte en général comme très-médiocre.

On écrit des cantons ruraux du département, que les espérances de la seconde récolte sont évanouies; elles étoient d'autant plus consolantes qu'elles auroient réparé les pertes causées sur la première par les glaces de l'hiver dernier.

De Port-Malo, le 5 thermidor.

Le citoyen Saint-Brice, fils de Duparc, a joué un tour fort désagréable, il y a trois jours, à une des corvettes anglaises, en escamotant, avec une peniche qu'il commande, le lieutenant de cette corvette (personnage, dit-on, marquant) avec onze hommes que la curiosité & une sécurité présomptueuse avoient engagés à visiter la baie de la Frenais, sous le fort la Laitte. Ils y avoient introduit leur chaloupe Gantier, caché aux Ebihens, ayant aperçu la corvette mettre sa chaloupe à la mer, prolongea la côte pendant la nuit, & le matin s'empara, après quelques démonstrations de résistance de la chaloupe, du lieutenant & de onze hommes d'équipage: ils sont tous à la tour Soildar. La corvette anglaise fut témoin de la capture de sa chaloupe, & fit d'inutiles efforts pour rejoindre la peniche de Gantier; les voiles & les rames firent parfaitement leur office.

De Rennes, le 9 thermidor.

Il paroît qu'on auroit envie de rétablir la chouannerie dans ce pays-ci; nous avons eu connoissance d'une bande de brigands (dix à douze) qui parcourroient les environs de Dol, & y ont déjà commis plusieurs vols. On a fait déguiser des soldats & des gendarmes pour aller à leur pour

suite ; malheureusement le maire de Mondol n'avoit pas été prévenu de ce déguisement. Dès qu'ils ont paru dans sa commune, il a assemblé les habitans, les a attaqués ; plusieurs ont été tués, & il n'en seroit guere échappé s'ils ne s'étoient pas fait connaître. C'est certainement un malheur ; mais il sert à prouver quel est l'esprit du pays où on court sur les brigands dès que l'on est instruit qu'il en existe.

De Strasbourg, le 11 thermidor.

On cherche dans quelques feuilles à calomnier l'esprit public de ce département, les faits seuls parlent assez pour les habitans du Bas-Rhin.

Amour de l'ordre & de la tranquillité, dévouement à la république & à ses magistrats, moralité dans les différens fonctionnaires, tel est le spectacle qu'offre notre département depuis l'arrivée du préfet dans nos murs.

Des agens municipaux, ignares & rapaces, sont remplacés par des maires d'une probité à toute épreuve, instruits & attachés au gouvernement, tous propriétaires, & la majeure partie acquéreurs de biens nationaux ; aussi déjà la confiance renaît, les impositions se paient ; les contributions se fournissent avec non moins d'empressement que d'ordre : & la quotité de celle-ci, pour le seul département du Bas-Rhin, présente cette année une valeur de plus, pas de 2 millions.

Les paisibles cultivateurs que les atrocités de Schmeiden avoient fait fuir en Allemagne, & qu'on avoit ensuite amoncelés dans les prisons, lorsqu'ils étoient revenus sous l'égide de la loi, pur reprendre leurs travaux, sont rendus à la liberté, à la culture des terres qui étoient restées en friche. Tous bénissent le préfet qui a obtenu pour eux ce grand acte de justice du gouvernement ; cette confiance, cette satisfaction mutuelles devoient amener un résultat non moins avantageux, la soumission des prêtres aux loix de la république. C'est encore un triomphe que le préfet vient d'obtenir ; ils lui ont remis leur déclaration à ce sujet ; l'avenir se présente donc à nous sous l'aspect le plus riant.

Le citoyen Laumoné est parfaitement bien secondé par le citoyen Metz, secrétaire-général de la préfecture, homme instruit, conciliant & jouissant depuis long-tems de l'estime de ses concitoyens.

Voilà le tableau réel de notre position morale ; ceux qui tenteroient de dire le contraire, seroient de lâches imposteurs. Publiez, je vous prie, cette lettre, elle sera un témoignage non contesté du dévouement des bons citoyens du Bas-Rhin à la constitution de l'an 8 & au gouvernement de la république.

De Bruxelles, le 15 thermidor.

Le quartier-général du corps d'armée de troupes françaises & bataves, qui étoit à Dusseldorf, vient d'arriver à Mayence, où se trouvent les généraux Rossollant, Angereau, ainsi que la plupart des officiers-généraux. Nos troupes n'ont point encore changé de position sur les bords du Mein : le général de division Souham occupe toujours les hauteurs de Berghen ; le général Collaud forme une ligne sur la rive droite de cette rivière jusqu'an-dessus de Francfort. Les troupes impériales, postées sur la rive gauche du Mein, se retirent en grande partie sur Aschaffembourg.

Les travaux qui se pouvoient avec la plus grande activité à la citadelle de Wurtzbourg, viennent de cesser ; la levée en masse wurtzbourgeoise & bambergéoise va se dissoudre par l'ordre du prince-évêque.

Les mesures de défense se continuent dans toutes les

isles de la Zélande. L'on s'attend d'un instant à l'autre ; à une attaque sérieuse de la part des Anglais ; mais tout est préparé pour les recevoir vigoureusement. Le nombre des bâtimens de guerre ennemis est sensiblement augmenté dans ces parages, & sur-tout à l'embouchure de l'Escaut. On est d'ailleurs informé que le prince héréditaire d'Orange, à la tête des cinq régimens d'émigrés & de déserteurs hollandais, s'est embarqué, & qu'il fait partie de l'expédition qui, selon toutes les probabilités, sera dirigée contre la Zélande.

De Paris, le 15 thermidor.

Le premier consul a nommé le citoyen Deforgues commissaire général de police à Nantes (Loire-Inférieure) ; & le citoyen Astier, secrétaire-général de ce commissariat.

— Le citoyen Guenot, curé, près Soissons, & déporté à l'isle d'Oleron, a été mis en liberté en vertu d'un ordre particulier émané du ministre de la police générale.

— On a aujourd'hui enlevé à Tivoli le plus grand ballon qui ait été fabriqué jusqu'à présent. Deux femmes devoient accompagner le citoyen Garnerin ; l'une d'elles a probablement eu peur, & s'est contentée d'applaudir du geste & de la voix de sa compagne qui s'est élevée dans les airs aux acclamations d'une foule immense rassemblée pour ce spectacle.

— Outre les évêques déjà cités, qui ont conseillé aux pères de leurs diocèses de faire la promesse exigée par le gouvernement, nous devons nommer l'archevêque d'Aix & l'évêque d'Amiens : c'est à-peu-près tout ce qui reste de l'ancien clergé de France. Les hommes qui, avides de distinctions civiles, en méconnoissant l'esprit de leur religion, se refuseroient encore à ce devoir sacré, restoient donc sans aucune excuse.

— On attribue à M. de Zach, pendant son séjour à Paris, la réponse suivante, étant à la parade du 5, au palais consulaire, quelqu'un lui disoit : Regardez donc ces grenadiers, quelle tenue, quelle masse imposante ! — Monsieur, dit le général autrichien, sans changer de position, je les ai vus à Maringo.

— On écrit de l'Aude & de l'Arriège, que plusieurs secousses de tremblement de terre se sont fait sentir dans quelques cantons de ces départemens. Plusieurs maisons en ont été renversées.

— Le 19 messidor, à dix heures, on a volé dans la voiture du courrier d'Anvers à Paris, le sac des dépêches, au moment où le courrier, prêt à partir d'Anvers, étoit entré un instant dans un cabaret. Le sac a été retrouvé quelques heures après dans le soupirail d'une cave voisine ; & l'on a reconnu que le paquet de Louvain à Paris, & celui du quartier-général à la Haye avoient été ouverts et en partie volés. On est à la poursuite des auteurs de ce délit.

— Le 20 messidor, le courrier de Digne à Manosque a été arrêté au milieu du bois de Neyret, par trois hommes armés et masqués qui ont ouvert les dépêches pour enlever l'argent qu'elles pouvoient contenir ; ils ont totalement emporté le paquet venant de Gap.

— On apprend d'Italie que l'empereur a rendu au pape ses états, à l'exception des trois légations, & que le roi de Naples a fait de même, à l'exception de Ponte-Corvo & de Bénévent.

— On mande de Berlin que le comte de Cobentzel y est arrivé, & qu'il a eu plusieurs conférences avec le roi, qui est actuellement à Potsdam.

Au rédacteur du Publiciste.

Je trouve dans un journal allemand, dont vous avez déjà parlé, un article qui me paroît mériter d'être connu en France : je vais le traduire en le resserrant un peu. Si vous en faites usage, je pourrai y joindre quelques réflexions sur ce qu'on appelle la richesse ou la pauvreté d'une langue.

La pauvreté de la langue française peut-elle être démontrée (1) ?

« Un Français (M. Villers) a fait imprimer dans le *Spectateur du Nord* un excellent morceau sur littérature allemande. L'éloge qu'il fait des Allemands a déplu à ses compatriotes, parce qu'ils ont cru y voir une comparaison injurieuse pour la littérature française. Ses amis même lui en ont témoigné leur mécontentement, & l'ont engagé à modifier cet éloge par des explications. Ce brave homme s'est vu en danger de passer pour mauvais Français, & s'est retourné du mieux qu'il a pu. Qui voudra disputer avec lui là-dessus ?

« Les Vénitiens ont un proverbe, auquel donnerent lieu les débats de leur sénat avec la cour de Rome : *Siamo Veneziani, e poi cristiani.* (Nous sommes Vénitiens & ensuite chrétiens). Ce proverbe est très-applicable aux Français. Ils disent : *Nous sommes d'abord Français, & ensuite . . . tout ce qui convient à notre situation individuelle ;* & cette maxime chez eux s'étend très-loin. Quiconque a eu l'occasion d'observer les émigrés français de la classe fanatique dans les années des victoires des sans-culottes, en 1795 & 1794, a pu remarquer que, quoique la première impression de ces victoires fût très-accablante pour eux, cependant la peine qu'ils en éprouvoient étoit adoucie par une sorte de satisfaction, en pensant que les carmagnoles victorieux étoient des Français.

« Puisque M. Villers attaque comme un préjugé une opinion généralement reçue, & sur laquelle sont fondées différentes hypothèses philosophiques, il est nécessaire de dire quelques mots sur cet objet.

« La richesse de la langue allemande n'a jamais été contestée, comme la pauvreté de la langue française est presque devenue proverbe ; & ce n'est pas seulement en Allemagne, mais encore en Angleterre, en Hollande, en Suède, en Danemarck & en Italie, qu'on s'accorde sur cette pauvreté. En France même, plusieurs hommes de lettres, abjurant leur patriotisme, en conviennent aussi. A quoi peut tenir cette opinion, adoptée par tout étranger qui connoît les chef-d'œuvres de la littérature française & leur rend justice ? Ne seroit-elle fondée sur rien, & les savans de France ne feroient-ils que répéter, sur parole, une erreur commune ? Cela est difficile à croire. Il faut donc qu'elle ait quelque fondement. C'est aux savans qui ont étudié & comparé les différentes langues, à rechercher & à faire connoître les causes d'une opinion si universelle.

« Quelques jacobins ont prétendu que la langue française s'étoit enrichie depuis la révolution ; c'est ce qu'ont nié des

(1) *Minerva*, jany 1800, S. 489.

gens de lettres républicains, qui ont regardé eux-mêmes comme barbares le plus grand nombre des mots nouveaux qui se sont introduits. Il ne faut donc pas tenir compte de cette prétendue amélioration. Il ne peut être question non plus des avantages & de l'excellence particulière de la langue française, mais seulement de sa pauvreté.

« Plusieurs années avant la révolution, j'eus un entretien sur ce sujet avec Foister, le père, en présence de son fils, deux hommes qui joignoient à des connoissances étendues & variées une étude approfondie des langues. Tous les deux parèrent très-affirmativement de la pauvreté de la langue française (mais le fils, très-éloigné de vouloir la déprimer, s'étonnoit que les Français sussent se servir de leur langue avec tant d'art qu'on ne soupçonneroit pas qu'elle fût pauvre & qu'on ne pouvoit s'en convaincre qu'en l'étudiant à fond. Ils remarquèrent que cette langue n'avoit qu'environ 28,000 mots, dont 1700 mots racines, & qu'au contraire la langue allemande avoit 80,000 mots. Ils ne faisoient pas ce calcul au hasard ; on peut le vérifier dans les livres. »

CONSULAT.

Arrêté du 3 thermidor an 8.

Les consuls de la république, vu le procès-verbal arrêté le 7 messidor dernier par le vérificateur de la trésorerie nationale, chargé de vérifier la caisse du citoyen Châtelain-Duplessis, receveur-général du département de l'Aisne, duquel il résulte que ce receveur a employé une somme de 251,585 fr. 24 cent. provenant des centimes additionnels des années 5, 6, 7 & 8, à retirer une partie de ses obligations échéantes au dernier complémentaire an 8 ;

Considérant que ce receveur a ainsi violé la loi, en appliquant à une spéculation particulière des fonds qui appartiennent à un service public,

Arrêtent ce qui suit :

Le citoyen Châtelain-Duplessis, receveur-général des contributions du département de l'Aisne, est destitué ; il rendra sans délai un compte de clerk-à-maître à son successeur.

Il sera dénoncé par le préfet du département à l'accusateur public, pour être poursuivi criminellement.

Le séquestre sera mis sur ses biens, meubles & immeubles.

Le premier consul, Signé, BONAPARTE.

Bourse du 15 thermidor.

Rente prov., 22 fr. 88 c. — Tiers consol., 34 fr. 00 c. — Bons $\frac{7}{8}$, 1 fr. 49 c. — Bons d'arçérage, 87 fr. 00 c. — Bons pour l'an 8, 85 fr. 38 c. — Syndicat, 00 fr. 00 c. — Coupures, 67 fr. 50 c.

Fragmens sur Paris, par F. J. L. Meyer, docteur en droit à Hambourg, traduit par le général Dumouriez ; 2 vol. in-8°. Prix, 6 fr., & 8 fr. franc de port.

Histoire abrégée des coquillages de mer, de leurs mœurs & de leurs amours ; par S. L. P. Cubieres l'aîné, de la société des Sciences & Arts de Paris & de celle d'Agriculture du département de Seine & Oise. Prix, 9 fr., & 10 fr. 50 cent. franc de port.

Ces deux ouvrages se trouvent, à Paris, à l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi, n°. 4251.